

# L'OBS

[L'Obs](#) > [Société](#)

## PMA, GPA : les Français sont pour !



(Evan Kafka/ICONICA/GETTY IMAGES)

**EXCLUSIF. Alors que la loi sur la bioéthique doit être révisée d'ici à la fin 2018, notre sondage exclusif "l'Obs"-BVA révèle que les mentalités ont changé en matière de procréation médicalement assistée. Décryptage.**

Par Cécile Deffontaines, avec Elodie Lepage

Publié le [14 mars 2018 à 13h30](#)

Simon, le petit garçon de Philippe et Romain, est né par mère porteuse en France, en cette année 2023, et est en parfaite santé. Mila, elle, s'épanouit entre ses deux mamans, Coralie et Magali. C'est Magali qui a bénéficié d'un don de sperme au Cecos (Centre d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains) de Lille, et mis au monde Mila, le 23 novembre 2020. Estelle, elle, frôlait les 40 ans et n'avait toujours pas rencontré le père de ses enfants. Elle a été inséminée avec le sperme d'un donneur à Marseille, et Jonas est né après une grossesse sans nuage, à la fin de l'année 2021. Ces scénarios, aujourd'hui inenvisageables en France au regard de la loi de bioéthique, seront peut-être réalisables demain.



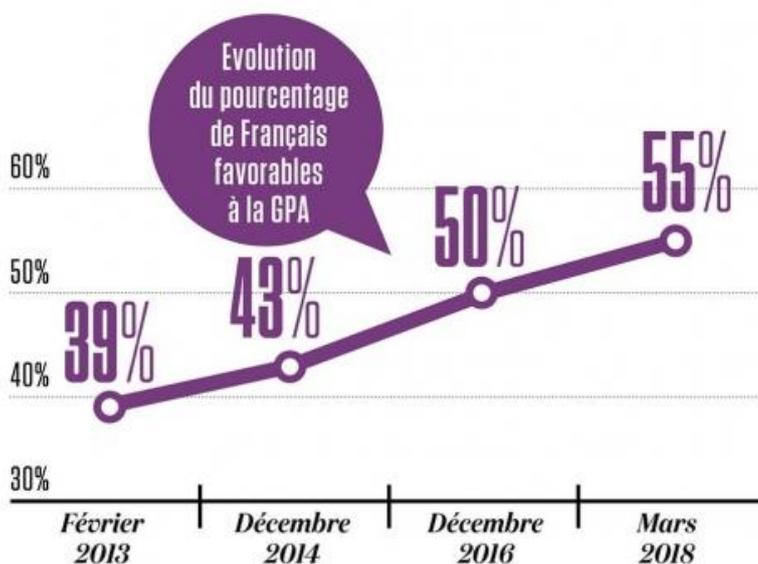
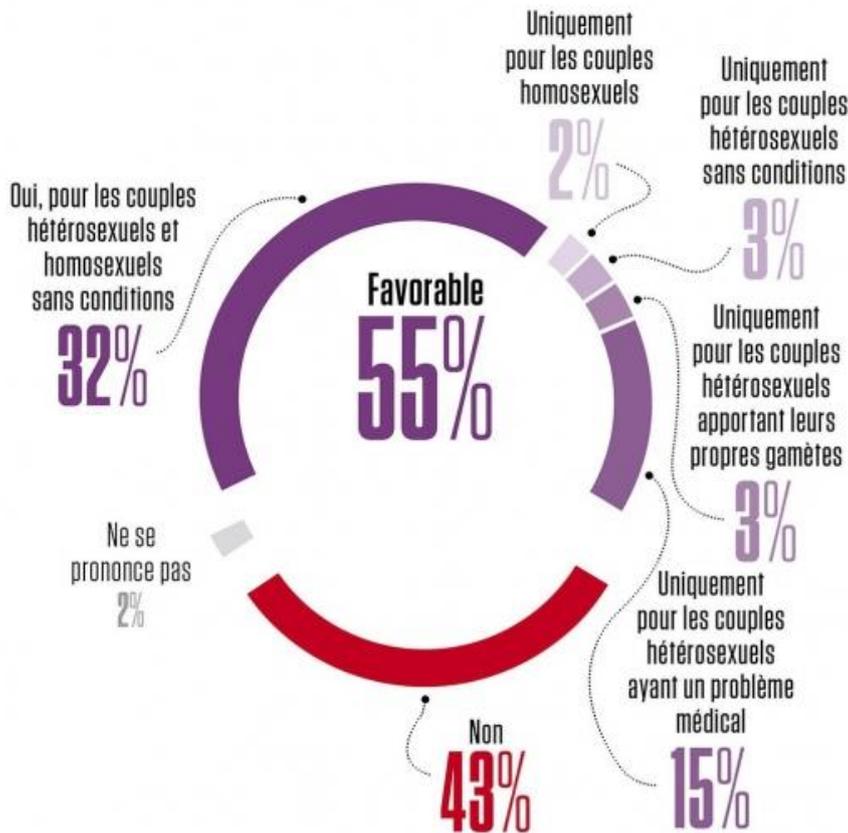
La gestation pour autrui (GPA) est interdite sur notre sol, tout comme la procréation médicalement assistée (PMA) l'est pour les femmes en couple homosexuel et pour les femmes célibataires. Et pourtant, les Français sont pour ! C'est la grande révélation de notre sondage exclusif mené avec BVA (1), auprès de nos compatriotes : ils sont majoritairement pour la PMA et pour la GPA.

"Les Français se révèlent progressistes", estime Erwan Lestrohan, du département Opinion de BVA. Alors que les états généraux de la bioéthique, un vaste chantier de consultation de nos concitoyens, [sont ouverts depuis janvier](#) à travers tout le pays, ces conclusions sont précieuses. Elles peuvent alimenter les réflexions sur la révision de la loi de bioéthique, prévue pour la fin de l'année.

### **Révolution des mentalités**

Ainsi, le sondage nous apprend que près de 60% des Français se déclarent favorables à l'ouverture de la PMA aux femmes en couple homosexuel, tout comme aux femmes seules. Plus surprenant encore, 55% d'entre eux sont aussi favorables à la gestation pour autrui. Une révolution des mentalités, au pays des réticences éthiques et de la crainte de toute marchandisation de la procréation.

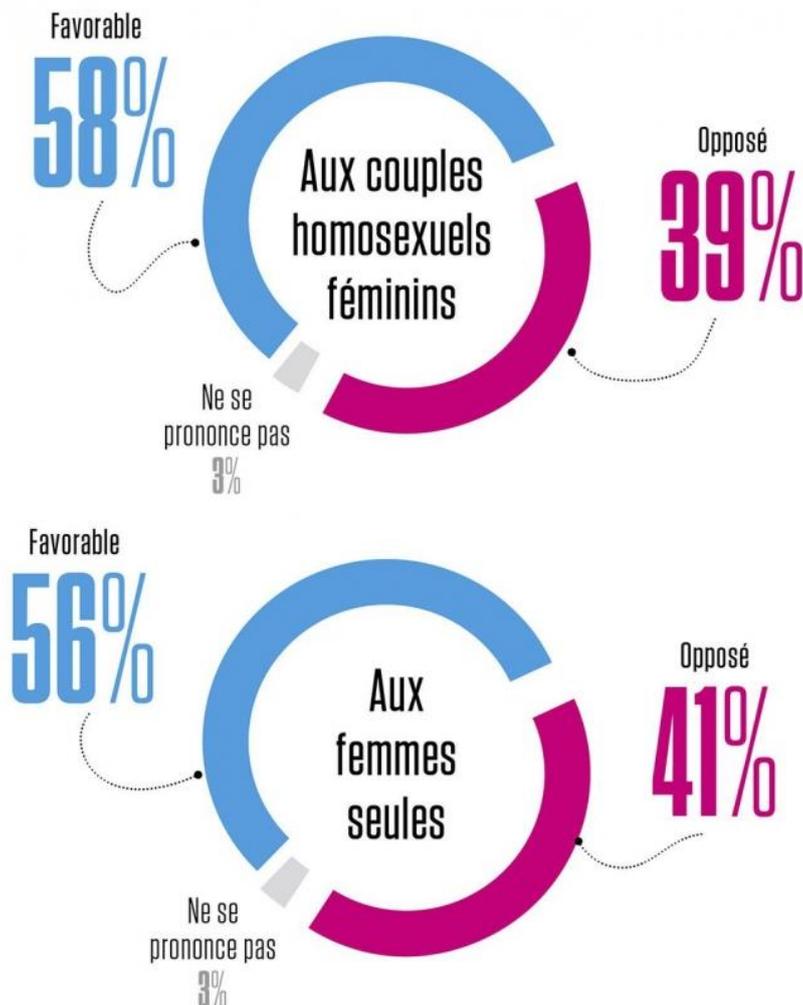
*Etes-vous favorable à ce que les couples puissent recourir à la gestation pour autrui (GPA) pour avoir un enfant, c'est-à-dire faire appel à une mère porteuse ?*



Sondage BVA pour « l'Obs », réalisé en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 1019 personnes, du 26 au 27 février 2018.

Et plus d'un tiers (32%) se dit en faveur de la GPA, que le couple soit hétéro ou homo. "Ce chiffre a grimpé de 16 points depuis février 2013, note Erwan Lestrohan. Il reste relativement restreint car il correspond, en fait, à la masse incompressible des Français les plus progressistes, portée par les plus jeunes et les plus à gauche." 15% de nos compatriotes préféreraient, eux, réserver la GPA aux seuls couples hétéros ayant un problème médical qui empêche la femme de porter un bébé.

*Etes-vous favorable ou opposé à ce que l'on accorde aux femmes seules / aux couples homosexuels féminins le droit en France de recourir à la procréation médicalement assistée (PMA) pour avoir un enfant ?*

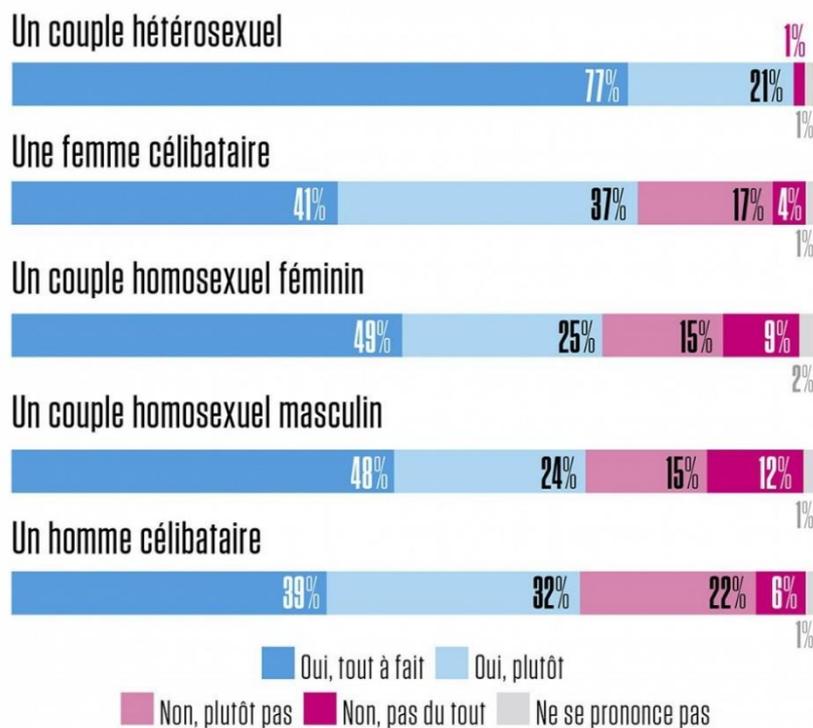


Ces résultats peuvent surprendre, alors que le souvenir des foules en loden de la [Manif pour tous](#), battant le pavé contre le mariage homo fin 2012, reste dans les mémoires. C'est que, comme l'estime le sociologue Alain Mergier, et contrairement à ce que ces militants sont

parvenus à faire croire, "ces gens qui prenaient violemment la parole étaient en fait minoritaires. Ils ne reflétaient pas du tout la société française : il existe, en France, une majorité silencieuse plutôt favorable à ces évolutions".

Le sondage montre que plus de 70% des Français pensent aujourd'hui qu'un couple homosexuel peut élever un enfant dans de bonnes conditions. Mais, pour un couple hétéro, le chiffre monte à 98%, preuve que, si les mentalités bougent et si les "nouvelles familles" sont acceptées, il reste quelques bémols.

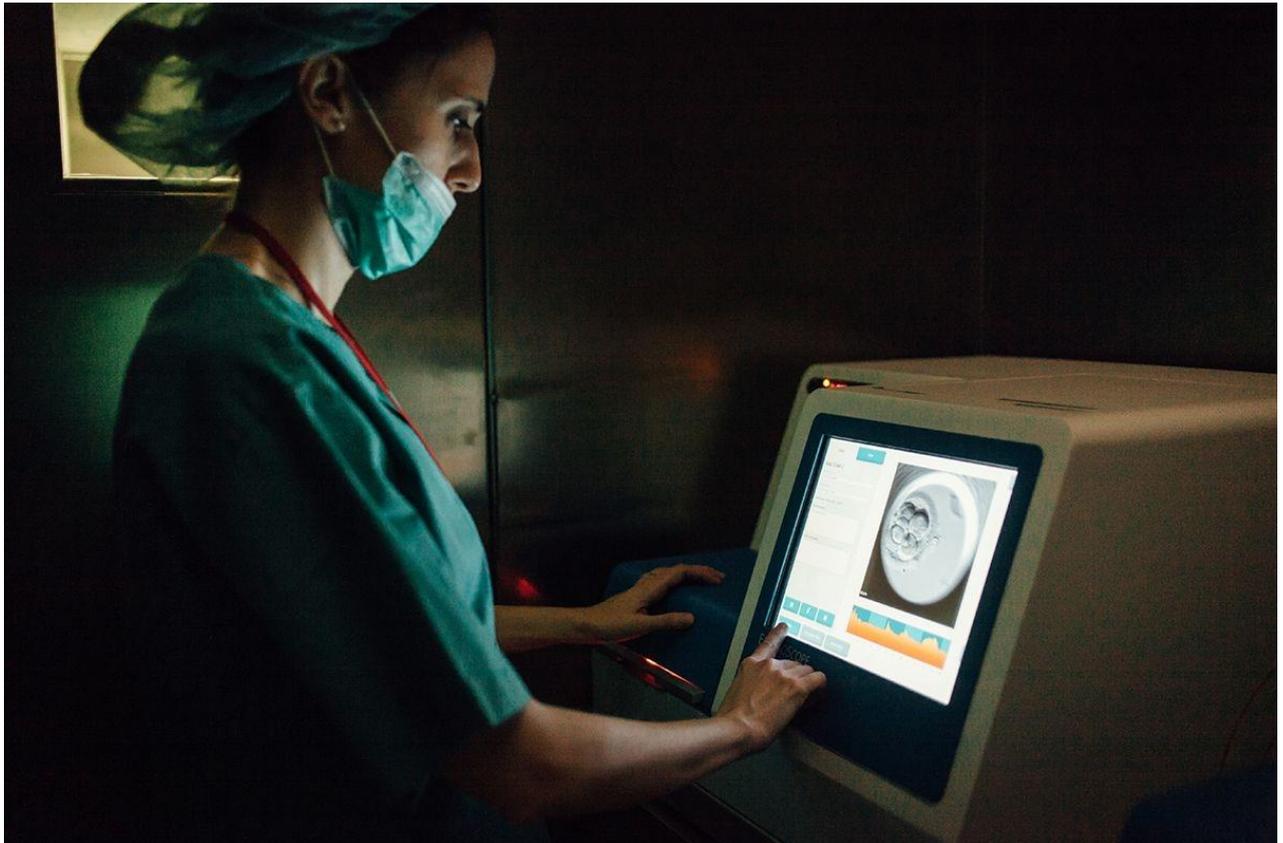
*Selon vous, un enfant peut-il être élevé dans de bonnes conditions par...*



Erwan Lestrohan poursuit :

"Une large majorité reconnaît le droit à la parentalité pour tous mais, pour autant, le droit à l'enfant ne prévaut pas, selon eux, sur les droits de l'enfant. Les Français restent en demande d'informations sur les conséquences, pour un enfant, d'être élevé dans une famille homoparentale ou monoparentale, sans père."

Ils n'en estiment pas moins la France frileuse, en matière de règles bioéthiques : 67% la jugent en retard.



Dans le laboratoire de la clinique IVI, à Barcelone (Espagne), spécialisée dans la PMA.  
(Cyril Marcilhacy/ITEM)

Alain Mergier commente :

"Ils ressentent un décalage entre ce que dit la loi et ce qu'ils vivent. Nous sommes dans une révolution sexuelle radicale, qui dissocie désormais l'amour, la sexualité et la procréation. Ils savent que tous ces aspects de leur existence sont désormais séparés les uns des autres.

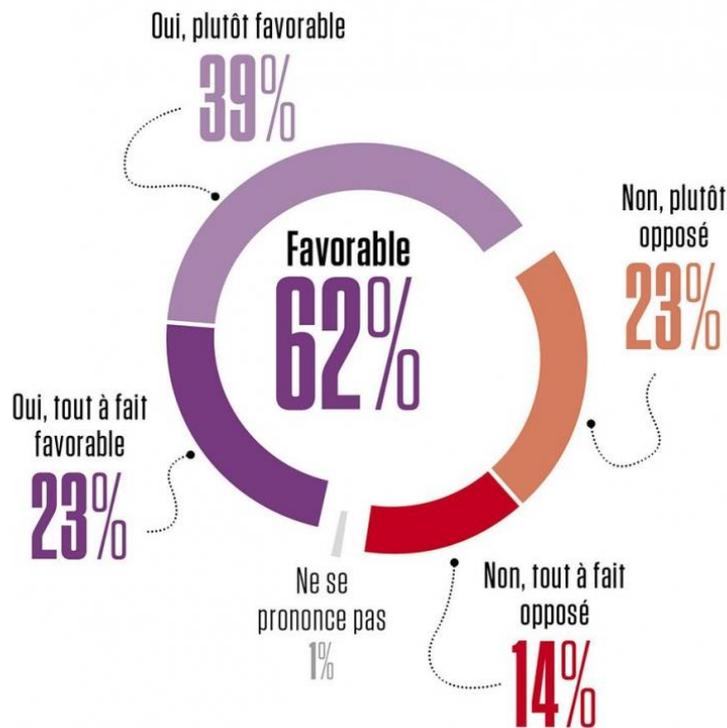
Le couple n'étant plus la condition sine qua non à la procréation, pourquoi continuer à interdire ces techniques ? pensent-ils."

D'autant qu'ils constatent que des petits Français naissent déjà grâce à elles, en étant conçus chez nos voisins européens, comme la Belgique [ou l'Espagne](#), plus libéraux en matière de PMA.

### **Dilemme éthique**

Les personnes interrogées se déclarent également très partantes pour que les femmes puissent congeler leurs ovocytes, afin de préserver leur fertilité. 62% d'entre elles disent "oui" à cette technique interdite en France, sauf motif médical (en cas de traitement par chimio susceptible d'altérer la fertilité) ou en contrepartie d'un don. En juin 2017, l'Académie de Médecine s'est elle-même déclarée favorable à cette cryogénéisation, alors que le Comité consultatif national d'Éthique (CCNE) [s'est dit plus "prudent"](#). Les Françaises ne sont jamais plus fertiles qu'à 21 ans. Or, elles ont désormais leur premier enfant autour de 30 ans et leur fertilité baisse sérieusement à 35 ans, pour s'effondrer à 40.

*Sachant que leur fertilité baisse dès 35 ans, seriez-vous favorable à ce que les femmes puissent congeler leurs ovocytes pour pouvoir les utiliser plus tard pour une fécondation in vitro ?*



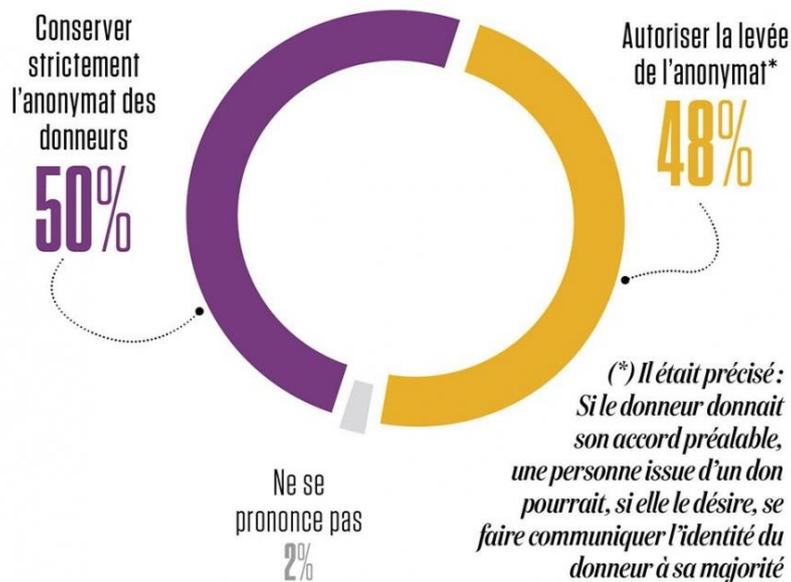
Le psychanalyste Serge Hefez constate :

"Si l'on prend en compte l'allongement des études et la difficile insertion sur le marché du travail, les femmes ont une fenêtre entre 31 et 36 ans pour faire leurs enfants. Comme s'y ajoute la fragilité des unions, y parvenir est devenu compliqué."

La congélation, pratiquée jeune, pourrait donner quelques années de plus aux femmes désireuses d'être mères, sans qu'elles n'aient un jour besoin de recourir à un don d'ovocytes.

Car qui dit PMA dit souvent don. Pour certains couples hétéros, pour les couples de femmes, ou pour une femme seule, le don de gamètes (ovocytes et spermatozoïdes) sera nécessaire. Il est actuellement gratuit et anonyme. Dans notre sondage, les Français se révèlent extrêmement partagés sur ce dernier point : ils sont 50% à vouloir garder ce principe d'anonymat ; 48% à vouloir le lever, à condition que le donneur soit d'accord, et à la majorité de l'enfant né de ce don.

*Aujourd'hui en France, la loi de bioéthique interdit la rémunération du don d'ovocytes et de sperme et garantit l'anonymat des dons. A l'avenir, faudrait-il plutôt selon vous... ?*

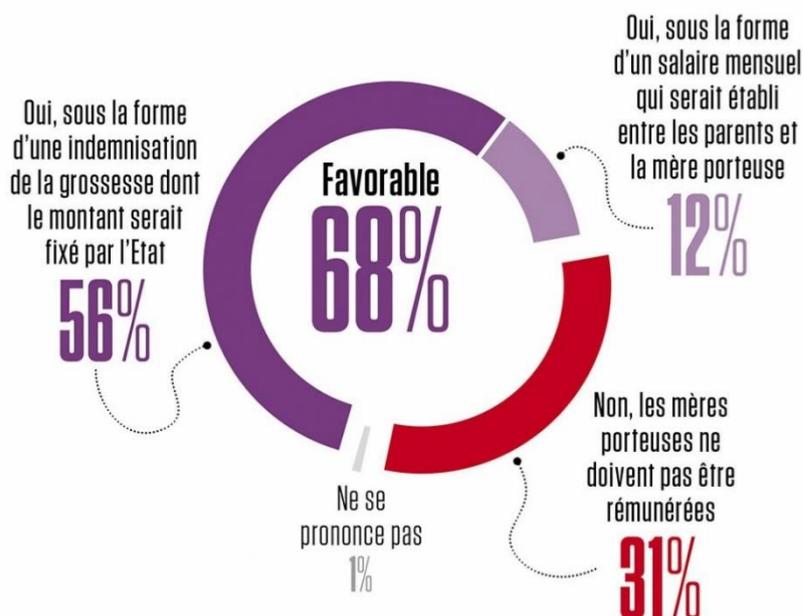


Alain Mergier analyse :

"Ces chiffres traduisent un dilemme éthique. Dans notre société où prime l'individu, la notion de respect de la personne est très importante : les sondés balancent ici entre le respect du donneur, le respect du désir d'enfant des parents qui ont eu recours au don, et le respect de la personne née de ce don, qui a le droit de savoir qui elle est, d'où elle vient. Ils sont donc indécis."

La gratuité reste, elle, pour 87% des Français, un impératif.

*Vous nous avez dit être favorable, sans conditions ou sous certaines conditions, à ce que les couples aient recours à la gestation pour autrui. Seriez-vous favorable à ce que les mères porteuses soient rémunérées ?*



Tous ces sujets sont discutés actuellement dans le cadre des états généraux de la bioéthique. Leurs conclusions pousseront-elles le président Macron à respecter [une de ses promesses de campagne](#), la légalisation de la PMA pour toutes les femmes, quelles que soient leur situation de couple et leur orientation sexuelle ? Le CCNE s'y est déjà [déclaré favorable](#), en juin.

Les Français se révélant pour, il est temps d'avancer et d'ouvrir enfin un débat serein sur la gestation pour autrui, la congélation des ovocytes, et le droit aux origines pour les enfants nés d'un don.

**Cécile Deffontaines, avec Elodie Lepage**  
(Infographies : Mehdi Benyazzar)

(1) Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1019 Français interrogés par internet du 26 au 27 février 2018.

**L'OB**S

Cécile Deffontaines, avec Elodie Lepage